

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Développement et valorisation des produits de l'élevage

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Développement et valorisation des produits de l'élevage* est proposée depuis 2004 au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences et techniques » de l'Université François-Rabelais de Tours.

Cette licence professionnelle (LP) a pour but de former des techniciens qui auront une vision à la fois globale et précise allant de l'élevage jusqu'à la valorisation des produits animaux. Elle donne aux étudiants un panel de compétences générales ou professionnelles (savoir-faire techniques et savoir-être) qui sont au plus près des besoins et des attentes des employeurs. Les métiers visés concernent les secteurs de l'élevage, de l'alimentation animale, de la transformation et la distribution de produits animaux.

## Analyse

Objectifs
<p>Depuis sa création en 2004, à la demande de partenaires professionnels, la LP <i>Développement et valorisation des produits de l'élevage</i> permet d'acquérir des compétences volontairement généralistes (scientifiques, économiques, sociales, réglementaires, ...) dans tous les secteurs de la production animale (allant de la production des animaux jusqu'à la valorisation des produits animaux). Cette LP répond à des besoins concrets d'entreprises désireuses de recruter des diplômés ayant une vision exhaustive et verticale des filières de production animale. Les diplômés sont recrutés aussi bien en tant qu'assistant qualité que responsable qualité ou technico-commercial en élevage.</p>
Organisation
<p>Cette LP propose une formation, bien structurée, combinant à la fois des enseignements transversaux et des enseignements professionnels pour lesquels les acteurs du monde socio-professionnel sont largement impliqués (179 heures sur les 555 heures totales).</p> <p>Cette LP adopte une approche pluridisciplinaire en associant des enseignements transversaux et des enseignements professionnels, en cohérence avec les attentes du monde professionnel ciblé. La formation est dispensée en deux périodes distinctes : une séquence d'enseignements de sept mois de septembre à mars dans les locaux de l'UFR « Sciences et techniques », suivie d'une période de quatre mois de stage en entreprise (avril à août). Cette organisation est tout à fait en accord avec une formation de type initial classique. Il pourrait, cependant, être intéressant d'envisager l'ouverture de cette formation à l'alternance avec des aménagements dans l'organisation des enseignements.</p> <p>Des partenariats forts ont été développés autour de cette formation : Chambre d'agriculture d'Indre et Loire, Chambre des métiers, ... Le partenariat avec le lycée agricole de Fondettes a pris fin en 2012 pour des raisons de choix stratégiques de ce lycée. Néanmoins, il pourrait être judicieux de redévelopper des partenariats avec, s'ils existent, des lycées géographiquement proches dont les formations sont en adéquation avec cette LP.</p>

<p>L'existence, au sein de la même université, de formations dans des domaines complémentaires, par exemple la LP <i>Méthodes et techniques en analyse sensorielle</i>, permettrait peut-être certaines mutualisations.</p>
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>
<p>La LP <i>Développement et valorisation des produits de l'élevage</i> est une formation proposée par le département professionnel « Agrosociétés » de l'UFR « Sciences et techniques ». Les étudiants de cette LP peuvent ainsi profiter de la dynamique du pôle « Alimentation » : un réseau d'universitaires travaillant sur les différents aspects de l'alimentation, tant en recherche qu'en formation. Il existe au sein de l'établissement, plusieurs formations aux domaines de compétences complémentaires avec lesquelles des liens privilégiés pourraient être mis en place.</p> <p>La LP représente une niche de compétences assez spécifiques. En effet, elle a centré certains de ses enseignements sur les transformations industrielles des produits de l'élevage ainsi que sur les différentes filières de distribution. Des formations complémentaires, aux intitulés approchants, existent au niveau régional ou national mais, ces formations étant davantage centrées sur l'élevage, leurs objectifs sont différents.</p>
<p><b>Equipe pédagogique</b></p>
<p>L'équipe pédagogique académique, qui intervient pour environ 60 % de la formation, est formée de quatre enseignants-chercheurs, d'un attaché temporaire en enseignement et recherche (ATER) et d'un Professeur agrégé (PRAG). Des intervenants extérieurs professionnels viennent compléter cette équipe et interviennent dans le cadre d'enseignements sur le cœur de métier, et pour un peu plus de 40 % du volume horaire total ; ce qui est tout à fait conforme aux attentes pour une LP. Cette équipe est proche des étudiants comme l'atteste les réunions régulières entre enseignants et étudiants. Les enseignants de cette équipe pédagogique gèrent également d'autres formations proposées par le département professionnel « Agrosociétés » de l'UFR (LP <i>Méthodes et techniques en analyse sensorielle</i>, masters <i>Qualité et environnement en productions animales</i> et <i>Sensoriel et innovation en agroalimentaire</i>), ce qui est un atout pour avoir une vision globale du secteur professionnel ciblé par ces différentes formations.</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>Les effectifs de cette LP, environ 20 étudiants par promotion, sont satisfaisants et stables sur les cinq dernières années, excepté pour l'année 2012/2013 qui représente un « accident de parcours ». C'est sans nul doute le résultat de la communication satisfaisante faite autour de cette formation.</p> <p>L'insertion professionnelle des trois dernières promotions est très bonne puisque, en moyenne, plus de 90 % des diplômés obtiennent un emploi en moins de quatre mois. Cet emploi est en majorité en contrat à durée indéterminée et dans le cœur de cible de la formation. Cela constitue un indice fort de la pertinence de son organisation et des compétences qu'elle permet de développer chez les étudiants. L'ensemble de ces points très positifs va dans le sens de l'intérêt de l'ouverture de cette formation à l'alternance.</p> <p>La poursuite d'études des diplômés de cette LP est un phénomène assez rare puisqu'il concerne moins de 7 % des diplômés ; ce qui est un très bon signe de l'adéquation entre les compétences acquises par les diplômés et les demandes du milieu professionnel. Cette poursuite d'études se fait majoritairement dans un autre établissement que l'Université de Tours.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>Bien que cette formation soit une LP, une attention particulière est quand même portée sur les apports de la recherche : étude d'articles scientifiques, utilisation de bases de données. L'appartenance de la totalité des enseignants-chercheurs de la formation à des laboratoires de l'université permet également aux étudiants de s'imprégner de ce milieu.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>Outre leur participation directe à des enseignements de la formation (environ 40 %), les professionnels du secteur s'impliquent également sous différents aspects : accueil de stagiaires, participation aux projets tutorés, visites de site, participation avec les étudiants au salon « Ferme Expo » de Tours, accueil d'étudiants en entreprise pour des séances pratiques et embauche de diplômés. Ces éléments montrent le très bon ancrage de la formation dans le monde professionnel local.</p> <p>La professionnalisation de la formation passe également par la présence d'unités d'enseignement (UE) portant, par exemple, sur les filières de productions animales ou sur les pratiques durables de valorisation des produits.</p>

Place des projets et des stages
<p>Le projet tutoré, représentant 150 heures et 6 crédits européens (crédits ECTS), porte sur une thématique différente chaque année et est basé sur un travail par petit groupe de quatre à cinq étudiants ; chaque groupe étant responsable de la réalisation d'une partie seulement du projet. Le travail des différents groupes est ainsi fusionné pour le rendu final ; ce qui peut être un frein pour que les étudiants puissent appréhender les différents aspects de la thématique étudiée. L'évaluation du projet est réalisée à la fois pour l'ensemble du groupe de travail et de manière individuelle. Cette dernière pourrait être enrichie.</p> <p>Le stage représentant neuf crédits ECTS est d'une durée de quatre mois ; ce qui est conforme aux attentes pour une LP. La recherche du stage est réalisée de manière autonome par les étudiants. Le suivi du stage est réalisé par un enseignant référent. L'évaluation du stage est réalisée sous trois aspects : une soutenance à laquelle la nouvelle promotion assiste, un rapport écrit et l'avis du maître de stage selon une grille d'évaluation très précise. Ce dispositif paraît tout à fait pertinent. Cependant, la mise en place d'un livret d'accompagnement pourrait venir étoffer ce dispositif et permettre un suivi plus facile de l'étudiant.</p>
Place de l'international
<p>L'internationalisation d'une LP est un aspect assez difficile à mettre en œuvre mis à part l'enseignement de l'anglais dont les volumes horaires enseignés au sein de cette LP sont tout à fait satisfaisants. Cette LP a accueilli des étudiants étrangers lors des dernières années, et chaque année un étudiant effectue son stage à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'attractivité de la formation est satisfaisante avec 50 candidatures reçues en moyenne chaque année pour 20 étudiants accueillis par promotion. La sélection se fait uniquement sur dossier par un jury composé des responsables de la formation et d'un professionnel extérieur ; ce qui est appréciable. Un entretien pourrait être intégré dans le processus de sélection afin de pouvoir juger plus facilement la motivation du candidat ainsi que son projet professionnel. Il aurait été appréciable de savoir si c'est l'équipe pédagogique qui a pris la décision de limiter la promotion à 20 étudiants ou bien si les 20 candidats sélectionnés représentent la totalité des dossiers reçus en adéquation directe avec la formation. L'essentiel des effectifs est constitué d'étudiants titulaires du brevet de technicien supérieur (BTS) et du diplôme universitaire de technologie (DUT) (plus de 80 % en moyenne) alors qu'un seul étudiant vient de 2<sup>ème</sup> année de licence par promotion ; cette répartition reflète visiblement la préférence des professionnels pour des étudiants qui seraient plus rapidement opérationnels en milieu professionnel. Le nombre de personnes en formation continue ou validation des acquis professionnels/d'expérience, pourrait être augmenté puisqu'il représente au maximum une seule personne par an.</p> <p>Le faible effectif de la promotion et l'implication très importante de l'équipe enseignante permettent un suivi personnalisé des étudiants qui est favorable à leur réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements se déroulent exclusivement en présentiel, sous la forme de cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), visites de sites. La pédagogie inversée est proposée de façon pertinente pour les enseignements qui s'y prêtent comme par exemple les TP de méthodologie.</p> <p>Les étudiants en régime spécial d'études et en situation de handicap sont accueillis dans cette formation, et sont pris en charge de manière adaptée et individualisée. Les technologies de l'information et de la communication sont prises en compte dans cette LP sous différentes formes. L'utilisation, par exemple, d'une plateforme numérique (Célène) pour le dépôt des supports de cours est appréciable.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le mode de contrôle des connaissances de cette LP inclut un contrôle continu qui peut prendre différentes formes et qui représentent un tiers du coefficient de chaque UE. Il vient en complément des examens terminaux qui représentent les deux autres tiers. Cette méthode d'évaluation est favorable à l'acquisition progressive des compétences et connaissances par les étudiants. Le travail en groupe est favorisé, ce qui paraît pertinent dans l'optique de l'insertion professionnelle. La diversité des types d'évaluation pour chaque UE du socle fondamental comme du socle professionnel (écrits, oraux, rapports en groupe, compte rendu, ...) permet à chaque étudiant de mettre en avant ses points forts et de travailler ses points faibles.</p> <p>Le jury composé de six personnes ne comprend visiblement qu'un seul représentant du monde socio-professionnel ; ce qui n'est pas en conforme aux règles décrites dans l'arrêté ministériel des LP.</p> <p>Les règles de délivrance des crédits ECTS ainsi que du diplôme sont tout à fait conformes aux attentes d'une telle formation : le diplôme de LP est délivré à tout étudiant ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 pour le socle fondamental et pour le socle professionnel.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré par l'intermédiaire de plusieurs entretiens individuels et par la proclamation des notes au fil de l'eau, ce qui permet aux étudiants de se rendre compte de leur acquis au fur et à mesure des enseignements. Cependant, il n'est pas fait mention d'un livret de compétences, qui pourrait être un élément complémentaire dans le processus du suivi des compétences.</p> <p>Les compétences acquises ainsi que le contenu des UE sont mentionnés dans l'annexe descriptive au diplôme qui a été mise en place à l'Université de Tours.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est un des points positifs de cette LP. Il se fait sous deux formes : de manière interne (au bout de six mois) ou par le biais de l'enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) après trois ans. Ce suivi permet d'obtenir des informations très précises : pour chaque étudiant, le type d'emploi, les missions, l'entreprise, le type de contrat et la durée avant l'obtention du contrat, sont précisés. Il est à noter que le taux de réponse est très élevé (plus de 80 %) ; ce qui augmente la pertinence des informations et témoigne de la satisfaction des diplômés. La création d'une association d'anciens étudiants pourrait être un atout majeur pour l'insertion en stage et la réussite des promotions d'étudiants à venir.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La composition du conseil de perfectionnement (CP) est satisfaisante, alliant enseignants, professionnels extérieurs, anciens étudiants et étudiants de l'année en cours. Cependant, il ne se réunit jamais avec l'ensemble des membres ; ce qui est dommageable à la qualité des échanges d'informations que le CP pourrait analyser. Il serait souhaitable d'utiliser des dispositifs de communication à distance, type téléconférence, afin de privilégier une rencontre commune, plus favorable à une discussion complète et transversale des différents points évalués par un tel conseil.</p> <p>L'évaluation des enseignements et de la formation est un point positif de cette formation. Elle est réalisée soit, au fil de l'eau par les enseignants par le biais d'enquête en ligne soit, par le centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants. Les résultats de ces enquêtes sont pris en compte dans l'amélioration de la formation (par exemple pour éviter les redondances dans les enseignements ou pour modifier des modalités du contrôle des connaissances).</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La réponse à de vrais besoins du monde professionnel.
- Le très bon taux de réussite et la très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Le bon ancrage dans le tissu professionnel local et la bonne implication des professionnels dans la formation.
- L'évaluation exhaustive des enseignements et de la formation, et la qualité du suivi des diplômés.

### Point faible :

- Le fonctionnement du conseil de perfectionnement.

### Avis global et recommandations :

Le dossier de la LP *Développement et valorisation des produits de l'élevage* est complet, bien rédigé et de grande qualité.

La formation est très bien structurée et son organisation la rend très lisible à la fois, par les candidats potentiels mais également par les professionnels. Un rapprochement pourrait cependant être envisagé avec les autres formations professionnelles de l'université, en particulier en ce qui concerne les modules apportant des compétences transversales.

La LP s'appuie sur une équipe pédagogique universitaire, de taille modeste mais très impliquée dans l'université. Cette équipe bénéficie de l'apport de nombreux professionnels ; ce qui assure à la formation un ancrage fort dans le monde professionnel. La bonne adéquation de la formation des étudiants avec les attentes des professionnels se traduit par une insertion très importante des jeunes diplômés.

Une future étape dans l'évolution de cette LP pourrait être son ouverture à l'apprentissage. Cela constituerait une reconnaissance supplémentaire de la formation par le milieu professionnel.

L'évolution de la formation pourrait tirer parti des informations analysées par le CP, structure importante en particulier pour une LP. Cependant, comme ce conseil se réunit de manière partielle et en plusieurs fois, les bénéfices s'en trouvent restreints. Par conséquent, il serait souhaitable qu'à l'avenir, il se réunisse au complet, une seule fois, afin de recueillir les impressions et les conseils de représentants du milieu socio-professionnel ou de personnes extérieures.

# Observations de l'établissement



Tours, le 20 mai 2017  
Monsieur le Président de l'Université  
François-Rabelais de Tours

Université  
François-Rabelais  
de Tours

60, rue du Plat d'Étain  
BP 12050  
37020 Tours Cedex 1

[www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

**Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation**

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université  
Philippe Vendrix

